

Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique According to Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH)

Date d'impression: 29-02-2012

Numéro de révision: 4

Date de révision: 29-02-2012

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Marque commercial:	LEXAN*
Code du produit:	EXL1414-759-0-LEX
Nom du produit:	Mélange Polycarbonate [CASRN 111211-39-3]/ Copolymère polycarbonate-Sil [CASRN 202483-49-6]
Type de produit:	Produit commercial
Utilisation recommandée:	Peut être utilisé pour produire des pièces moulées ou extrudées ou comme composant d'autres produits industriels
Société:	SABIC Innovative Plastics B.V. Plasticslaan 1 P.O. Box 117 4600 AC Bergen op Zoom Pays-Bas
Producteur, importateur, fournisseur:	SABIC Innovative Plastics B.V. Plasticslaan 1 P.O. Box 117 4600 AC Bergen op Zoom Pays-Bas
Numéro de téléphone d'appel d'urgence:	Bergen op Zoom +31(0)164-292911 (24/24)
E-mail:	webinquiries@sabic-ip.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences:

- Granules inodores ou d'odeur légère
- La matière déversée peut entraîner un danger de surface glissante
- Peut se consumer dans un incendie en dégageant une épaisse fumée toxique
- Le plastique fondu peut provoquer des brûlures thermiques sévères
- Les émanations produites pendant la transformation du produit fondu peuvent entraîner une irritation des yeux, de la peau et des voies respiratoires. Une surexposition sévère peut entraîner nausées, maux de tête, frissons et fièvre. Pour d'éventuels effets supplémentaires, voir ci-après.
- Les opérations secondaires comme le broyage, le ponçage ou le sciage peuvent générer des poussières pouvant constituer un danger respiratoire ou un danger d'explosion.

Contact avec la peau:	Il est peu probable que les granules entraînent une irritation de la peau.
Contact avec les yeux:	Les particules de résine, comme d'autres matières inertes, sont machinalement irritantes pour les yeux.
Inhalation:	De par leur forme, l'inhalation des granules est peu probable .
Ingestion:	De par leur forme, l'ingestion des granules est peu probable .
Autres informations:	Refroidir rapidement la peau à l'eau froide après contact avec le produit fondu. Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. Des vapeurs dangereuses peuvent aussi se former durant les opérations qui suivent la fabrication initiale.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 99/45/CE, n'est pas une substance ni une préparation dangereuse.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec la peau:	Refroidir rapidement à l'eau froide après contact avec le polymère chaud. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion:	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
Précautions:	Refroidir le produit ayant fondu sur la peau avec beaucoup d'eau. Ne pas enlever le produit solidifié. Ne pas racler le polymère de la peau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Température d'auto-inflammabilité:	630°C (1166°F) , évalué.
Dangers d'explosion:	
supérieure:	indéterminé
inférieure:	indéterminé
Moyen d'extinction approprié:	Utilisez un agent chimique sec, CO2, pulvérisation d'eau ou de mousse d'alcool. L'eau est le meilleur agent d'extinction. Le dioxyde de carbone et les agents chimiques secs ne sont pas généralement recommandés, car leur faible capacité à refroidir ne garantit pas une extinction totale, surtout dans les cas de feux de résines plus importants. .
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
Produits de décomposition dangereux:	La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux, Oxydes de carbone, hydrocarbures.
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome (NEN-EN137).
Dangers spécifiques:	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pendant la manipulation du produit, les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Méthodes de nettoyage:	Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Éviter de créer des nuages de poussière de poudre en utilisant une brosse ou de l'air comprimé.
Précautions individuelles:	Voir la section 8.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas décharger dans l'environnement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement. Éviter toute formation de poussière. Toutes les pièces métalliques des mélangeurs et des machines de mise en oeuvre doivent être mises à terre.
Stockage:	Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition:	No components with information, unless noted below
Mesures d'ordre technique:	En cas de fumées dangereuses, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements.
Protection des mains:	Gants de protection, NEN-EN 374.
Protection des yeux:	Lunettes de sécurité avec protections latérales. (NEN-EN 165-166).
Protection respiratoire:	En cas de fumées dangereuses, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. (NEN-EN149).
Protection de la peau et du corps:	Vêtements de protection à manches longues (NEN-EN 340-369-465).
Mesures d'hygiène:	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	solide
Aspect:	granulés
Couleur:	Same as color code
Odeur:	aucun(e)
Point/intervalle de fusion:	divers
Température d'auto-inflammabilité:	630°C (1166°F) évalué
Pression de vapeur:	négligeable
Hydrosolubilité:	insoluble
Taux d'évaporation:	négligeable
Densité:	> 1; (eau = 1)
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):	négligeable
Dangers d'explosion:	
supérieure:	indéterminé
inférieure:	indéterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'utilisation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter:	Eviter les températures supérieures à 630 °C. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.
Produits de décomposition dangereux:	Traces de phenol, alkylphenol, diarylcarbonate, Hydrocarbures.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL50/orale/rat:	>5000 mg/kg
DL50/cutanée/lapin:	>2000 mg/kg
Toxicité subchronique:	donnée non disponible
Irritation primaire:	En général, la substance n'irrite pas et n'irrite que légèrement la peau
IARC:	N'est pas listée
OSHA:	non réglementé
NTP:	Non testé
Remarques:	Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.
Études spéciales:	<p>Noir de carbone: Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a déterminé que le noir de carbone est un cancérigène de classe 2B (cancérigène avéré chez l'animal et cancérigène humain possible) par inhalation. Les rats exposés à des doses élevées de noir de carbone par inhalation présentent des taux supérieurs de fibroses pulmonaires et de tumeurs pulmonaires de façon statistiquement significative.</p> <p>Carbon Black: The scientific discussions about the carcinogenic potential of inorganic low solubility particles (fine dust) including carbon black has not been concluded. Many inhalation toxicologists believe the lung fibrosis and tumors that developed in rats following exposure to carbon black result from massive accumulation of small dust particles that overwhelm the clearance mechanism and produce what is termed "lung overload," an effect considered to be rat specific and not relevant to humans. In addition, based on epidemiological studies, no causal link between carbon black exposure and cancer risk in humans has been demonstrated.</p>

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Autres informations:	Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Allemagne VCI (WGK):	0

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

No de déchet suivant le CED:

702 - DECHETS PROVENANT DE LA FFDU DE MATIERES PLASTIQUES, CAOUTCHOUC ET FIBRES SYNTHETIQUES

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe de Transport:

non réglementé

Dot:

ADR/RID

IMDG

ICAO

IATA-DGR

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette substance est classée et étiquetée conformément à l'Annexe I de la Directive 67/548/CEE, modifiée.

Phrase(s) de risque

Phrase(s) de sécurité

Inventaires internationales:

TSCA (États-Unis):	Listé
DSL (Inventaire canadien):	Listé
EINECS/ELINCS (Europe):	Listé
ENCS (Japon):	Listé
IECSC (Chine):	Listé
KECL (Corée):	Listé
PICCS (Phillipines):	Listé - approbation conditionnelle ou de quantité limitée
AICS (Inventaire australien de produits chimiques):	Listé
Nouvelle-Zélande	Listed
Informations relatives à REACH:	Pour les informations sur ce produit relatives à REACH, contacter webinquiries@sabic-ip.com

Autres informations d'inventaire:

Une entrée « Listé » ci-avant signifie que tous les composants chimiques sont répertoriés par la liste d'inventaire correspondante et/ou qu'une exemption de qualification existe pour un ou plusieurs des composants. Une entrée « N'est pas listée » ou « non classé » signifie que l'importation ou la fabrication d'un ou de plusieurs des composants est restreinte dans ce pays ou dans cette région. Les articles sont exemptés d'enregistrement et ne sont donc pas répertoriés dans les inventaires chimiques nationaux.

Proposition californienne 65:

Les composants de ce produit répertoriés par l'État de Californie comme provoquant le cancer et/ou des effets sur la reproduction sont repris ci-après:

Composants	% en poids	Proposition californienne 65:
Noir de carbone 1333-86-4	0.1-1.0	Listed: February 21, 2003 Carcinogenic. (airborne, unbound particles of respirable size)

Directive européenne 2002/95/CE (RoHS):

The subjected product is in compliance with EU RoHS Directive 2002/95/EC. All below chemicals are not employed in the manufacture of the product: a.Cadmium and its compounds, b.Lead and its compounds, c.Mercury and its compounds, d.Hexavalent chromium compounds, e.Polybrominated biphenyls (PBBs), f.Polybrominated diphenyl ethers (PBDEs including Deca-BDE). The trace levels of heavy metals may be present as impurities within threshold limits (<0.1% for Pb, Hg, Cr VI, and <0.01% for Cd). We are disclosing this information, to the best of our knowledge, based upon data from our raw material manufacturers.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

LEXAN* est une marque déposée de SABIC Innovative Plastics IP BV

MSDS Scope:

Europe: Conforms to Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH)

This document is also applicable in other countries and regions.

Préparé par:

Product Stewardship & Toxicology

Ce document fournit les informations et les conseils utiles pour manipuler et mettre en oeuvre les résines de SABIC Innovative Plastics. Il repose sur l'expérience et les connaissances actuellement disponibles. Il ne constitue pas une fiche technique complète des performances du produit, ni un guide de ses possibilités d'applications. Les utilisateurs devront observer toutes les réglementations locales d'hygiène et de sécurité du travail. Il leur est demandé de communiquer ce document à tous leurs employés et clients concernés.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité